

MAIRIE DE BILLY

1 RUE CHABOTIN

03260 BILLY

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 22 Septembre 2020

Date de convocation : le 10 septembre 2020

**Présents** : Mme BICHARD Audrey, Mr BOUDONNAT Jean-Louis, Mr CHAPEAU Michel, Mr LUCBEREILH Bruno, Mme PERRICHON Annick, Mr PRIEUR Jean-Claude, Mr SEROR Patrick, Mr TABARLY Jean-Pierre, Mr TURCAN Michel.

**Absents excusés** : Mme Roseline BERNARD, Mr Cédric KEMPF, Mme Victoria BRIERRE, Mme Marie-France MOLINS, Mme Agnès DE BOUCLANS, Mr Thomas STONS.

**Secrétaire de séance** : Mme Audrey BICHARD

Ouverture de séance à 18h30 par Monsieur Patrick Séror, Maire

### **Compte rendu de la réunion du 10 Juillet 2020 :**

Après examen de ce document, le conseil municipal délibère et adopte le dernier à l'unanimité des membres présents.

### **Nomination des agents recenseurs**

Le Maire rappelle que le recensement de la population aura lieu du 21 janvier 2021 au 20 février 2021, pour cela il est nécessaire de recruter deux agents recenseurs. Monsieur le Maire propose la candidature de Mr Beaudoin Nicolas et de Mr Truant Thierry.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité des membres présents la proposition de Monsieur le Maire.

### **Nomination d'un élu représentant la commune au conseil d'administration de l'Association Enfance Jeunesse de Saint-Rémy-en-Rollat**

Monsieur le Maire expose qu'il est nécessaire de désigner un élu qui représentera la commune auprès du conseil d'administration l'Association Enfance Jeunesse de Saint-Rémy-en-Rollat. Monsieur le Maire se porte volontaire.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité des membres présents la proposition de Monsieur le Maire.

### **Vente d'une remorque appartenant à la commune**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'une remorque des services techniques n'est plus utilisée. Elle a été estimée à 150 €. Mr Philippe Puy s'est porté acquéreur.

Après délibération, le conseil municipal accepte à l'unanimité des membres présents la proposition de Monsieur le Maire.

### **Instauration de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure et transfert à Vichy Communauté**

Monsieur le Maire expose que suite au renouvellement de l'organe délibérant du bureau communautaire de Vichy Communauté, les conseillers municipaux sont appelés à délibérer sur l'institution de la TLPE par la Communauté d'agglomération Vichy Communauté en lieu et place de l'ensemble de ses communes membres et de lui transférer dans ce cadre l'ensemble des prérogatives y afférentes (produits et leur recouvrement) sur la totalité du territoire communale, étant précisé que l'instauration de la TLPE par la Communauté d'agglomération de Vichy Communauté prendra effet au 1<sup>er</sup> janvier 2021.

Après délibération, le conseil municipal adopte à l'unanimité des membres présents ces propositions.

#### **Décision modificative – règlement des honoraires du géomètre suite à la vente Commune/Tabarly**

Le maire expose que suite à la vente d'un petit appartement par la commune à Mr et Mme Tabarly, il est nécessaire de créer une opération d'investissement « frais de géomètre – séparation cadastrale », le règlement s'effectuera de la façon suivante :

- Prendre en recette à l'article 6419 car les recettes perçues ont été supérieures à ce qui était prévu au budget,
- Inscrire la dépense à l'article 2315.

Après délibération, le conseil municipal adopte à l'unanimité des membres présents cette proposition.

#### **Décision modificative – Règlement de la facture du sivom**

Le maire expose que suite à la détérioration d'un poteau d'incendie, il est nécessaire de régler la facture du SIVOM mais cette dépense n'a pas été inscrite au budget. Pour cela, il faut :

- Prendre en recette à l'article 7788 car nous avons perçu le remboursement du sinistre par groupama,
- Inscrire la dépense à l'article 2315.

Après délibération, le conseil municipal adopte à l'unanimité des membres présents cette proposition.

#### **Décision modificative – Règlement de la facture de SABCF**

Le maire explique que suite à la création d'une rampe PMR à l'école, il est nécessaire de créer une opération d'investissement car celle-ci n'était pas prévue au budget.

Le règlement s'effectuera de la façon suivante :

- Prendre en recettes à l'article 6419 car les recettes perçues ont été supérieures à ce qui était prévu au budget,
- Inscrire la dépense à l'article 2315.

Après délibération, le conseil municipal adopte à l'unanimité des membres présents cette proposition.

#### **Service civique**

Monsieur le maire expose son souhait de créer deux postes de service civique, ces missions concernent les jeunes de 16 à 25 ans, le contrat (24 h hebdomadaire maximum) peut avoir une durée de 6 à 12 mois, il explique que ces personnes pourraient intervenir sur des missions liées à l'éducation et à l'environnement. L'indemnité à verser pourrait être en partie prise en charge par l'Etat à hauteur de 467 € et l'autre partie (106 €) serait à la charge de la commune .

Après délibération, le conseil municipal adopte à l'unanimité des membres présents cette proposition.

#### **Questions diverses**

- **Abattage des peupliers au stade** : Mr Boudonnat explique que plusieurs arbres sont morts et peuvent mettre en danger la population. Il faudrait donc abattre les peupliers. Mr Prieur propose de remplacer ces arbres à abattre et qu'il serait intéressant de créer un espace ombragé, accessible à la population de Billy. Mr Prieur suggère de se réunir sur place afin d'établir un diagnostic. Rendez-vous est pris pour le mercredi 30 septembre à 15h.
- **Logement du CCAS** : Mme Padilla loue le logement du rez-de-chaussée depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2020. L'appartement du premier n'est pas entretenu par le locataire, le maire indique que la mairie doit contacter « La croix marine », association tutélaire, qui gère le dossier de Mr BERNARD.
- **Journées du patrimoine** : une forte affluence a été constaté sur les différents lieux de visite, 500 visites au château, 90 personnes à la paroisse et 90 visiteurs à la mairie.

- Théâtre au château : proposition de deux dates pour une représentation théâtrale au château le 5 ou le 12 juin 2021 par l'association la Compagnie Déraillé.
- Journée citoyenne pour l'environnement du 17 octobre : le maire propose d'organiser une journée citoyenne pour ramasser les déchets dans la commune et sur les berges de l'Allier
- Réception des travaux d'assainissement : la réception sera le 09 octobre à 18h avec la présence de Mr Aguilera
- Prolongement de la voie verte : un projet est en cours pour prolonger la voie verte jusqu'à Créchy et ensuite la création d'une « vélo-route » de Créchy à Varennes-sur-Allier.
- Chaufferie école : Mr Boudonnat informe le conseil municipal qu'il faut gagner la cheminée mais le conduit est trop étroit, il y a une autre possibilité qui consiste à créer un nouveau conduit qui passera dans la classe centrale puis dans l'appartement du 1<sup>er</sup> et enfin dans les combles.
- Travaux chemin du grand poënat réalisés par la SNCF : les travaux consistant à décaisser le chemin, la pose de bidim et de cailloux ont commencé ce matin.

Fin de la séance : 20 h

Prochaine réunion : 20 novembre

